

TERMES DE REFERENCE

Oxfam est un mouvement mondial de personnes qui luttent contre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et à l'injustice. A tous les niveaux, du local au mondial, nous travaillons avec les gens pour faire des changements durables

|  |
| --- |
| **Aperçu** |
| **Objectif** | Pertes et dommages en lien avec les changements climatiques en Afrique du Nord |
| **Date de démarrage** | 27 février 2025 |
| **Comment soumissionner :** | Les candidats intéressés sont appelés à soumettre : 1. Une **lettre de motivation** exprimant leur intérêt pour cette recherche
2. Une **proposition technique** sur la manière de mener cette consultation considérant les temps alloués (incluant la méthodologie, l’échantillon proposé, les méthodes ou types d’outils de collecte de données, un calendrier, la structure de l’équipe).
3. La **proposition financière**
 |
| **Délai de soumission** | Le 23 février 2025  |
| **Candidature à soumettre à:**  | Soufia.galand@oxfam.org  |
| **Lieu de la mission :** | A distance, avec des moments sur place |

# OBJET DU PRESENT CONTRAT

L’objectif de cette consultation est de mener une recherche qualitative sur 3 des pays d’Afrique du Nord, sous forme d’étude de cas, sur les intersections entre le genre et la justice climatique. Plus spécifiquement, cette recherche vise à offrir une analyse féministe sur la dimension genrée des pertes et dommages liés au changement climatique. Cette recherche vise aussi à créer avec les partenaires d’Oxfam un espace de réflexion stratégique sur la question Genre et Climat en Afrique du Nord. Elle doit permettre d’offrir des bases conceptuelles communes, qui permettront d’explorer les possibilités d’un narratif et d’un agenda commun autour de cette question.

# HISTORIQUE ET CONTEXTE

*Contexte de projet*

Le bureau régional d’Oxfam entame un projet de recherche sur le genre et la justice climatique, qui vise à offrir à Oxfam et ses partenaires un espace de réflexion stratégique sur leurs intersections, et co-créer un narratif et un agenda commun autour de cette question. Il vise également à permettre à Oxfam d’établir sa vision stratégique programmatique.

Ce projet se concentre particulièrement sur la question des pertes et dommages liés aux changements climatiques.

En effet, lors du COP28, en 2023, un fond spécifique aux pertes et dommages en lien avec les changements climatiques a finalement été accordé. Ce fond doit encore être défini plus en détail, mais ils concernent les pertes et dommages, soit les conséquences et les préjudices causés par le changement climatique. Quoiqu’il y ait une définition générale standard des pertes et dommages, il ne peut pas y avoir un langage emprunté de ces termes (source : [Oxfam, Malawi, Mozambique et Zimbabwe](https://policy-practice.oxfam.org/resources/climate-justice-loss-and-damage-action-research-case-studies-of-malawi-mozambiq-621555/)). Ce que sont les pertes et dommages doit être défini à l’échelle locale, et reposer sur les réalités et le sens que les gens des communautés affectées donnent à leurs expériences et à ce qui est important, et cela varie notamment en fonction de leur culture. Il est important donc pour les pays de la région d’Afrique du Nord de travailler à conceptualiser le sens donné par les communautés de leurs pertes et dommages subis, et produire des données aidant à contextualiser ces interprétations. Pour la société civile et les acteurs ayant une prise de décision sur cette question, cette production des données est nécessaire pour une compréhension commune qui reflète une image juste des communautés dont ils et elles parlent.

Ce projet a une approche multipays en ce qu’il se concentre sur une approche régionale, en ce qu’il cherche à construire, en réfléchissant ces différentes réalités, un narratif pour l’Afrique du Nord. Il emploie une analyse féministe contextualisée afin d’explorer les besoins et le narratif d’associer le genre et la justice climatique dans chacun de ces contextes et au niveau régional.

*Genre et climat*

En raison des inégalités structurelles, les impacts sont distribués de manière disproportionnée : non seulement la marginalisation des communautés limite leur possibilité à prévenir les catastrophes, mais les catastrophes exacerbent aussi ces injustices et leurs effets marginalisant. Ainsi, les changements climatiques ne sont pas neutres en termes de genre ( [Kvina till Kvinna, feminist movements and climate justice in mena](https://kvinnatillkvinna.org/wp-content/uploads/2022/10/Feminist-Movements-and-Climate-Justice-in-Middle-East-and-North-Africa.pdf)) : ils ont des impacts différents sur les gens en fonction de leur genre, de leur groupe ethnique, de leur classe économique, et de si elles vivent avec des handicaps (source : [Oxfam, Asia](https://policy-practice.oxfam.org/resources/loss-and-damage-to-land-voices-from-asia-621531/)).

Les rôles basés sur le genre tiennent par exemple les femmes responsables des activités de soins non rémunérés, et ceci a des conséquences sévères pour les femmes pour affronter les changements climatiques : les activités de soins peuvent limiter l’accès aux ressources économiques et au travail formel [( Et si on faisait la grève au foyer ? Oxfam en Tunisie](https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/et-sil-y-avait-une-greve-dans-les-foyers-etude-sur-limpact-du-travail-de-soins-non-remunere-sur-les-femmes-vivant-en-tunisie-acces-au-travail-autonomisation-economique-et-bien-etre/)) et cela a des implications sur l’assistance qu’elles peuvent se procurer après une catastrophe ([Oxfam, Asia](https://policy-practice.oxfam.org/resources/loss-and-damage-to-land-voices-from-asia-621531/)). Cette responsabilité de prendre soin de personne dépendante diminue aussi leur capacité à évacuer un lieu en urgence et accentue sévèrement les risques de mort des femmes lors de catastrophe ([Oxfam, Asia](https://policy-practice.oxfam.org/resources/loss-and-damage-to-land-voices-from-asia-621531/)). Les responsabilités de soins augmentent aussi de 2 à 3 fois après une catastrophe climatique ( [Kvina till Kvinna, feminist movements and climate justice in mena](https://kvinnatillkvinna.org/wp-content/uploads/2022/10/Feminist-Movements-and-Climate-Justice-in-Middle-East-and-North-Africa.pdf)), étant donné par exemple le manque d’accès à l’eau, et l’affaiblissement du tissu communautaire qui permet de partager les soins.

Les femmes de par leur relation avec la nature et leur recours aux ressources naturelles, et de par leur rôle communautaire jouent un rôle important dans l’alerte de changement climatique, et elles sont des acteurs clés dans les réponses aux catastrophes. Pourtant, leurs contributions sont diminuées ou exclues, et les pertes et dommages qu’elles subissent en tant que femme et de par leur rôle basé sur le genre sont passées sous silence, voir silencés, notamment dans les priorités de réparation et les discussions financières sur les pertes et dommages ([Oxfam, Asie](https://policy-practice.oxfam.org/resources/loss-and-damage-to-land-voices-from-asia-621531/)). Il est important en ce sens de s’atteler à comprendre spécifiquement la dimension genrée des pertes et dommages économiques, et non économiques : la dimension genrée dans le donner-sens même de ces pertes et dommages.

Pourtant, la question « Genre et Climat » est abordée comme une annexion arbitraire et hasardeuse de deux termes, et non prioritaire. Cette question a aussi encore peu de place de discussion auprès des associations féministes de la région. Les intersections entre la justice de genre et la justice climatique surgissent surtout de manière spontanée; elles sont mises à la surface par les femmes mêmes – ces femmes doivent utiliser des tribunes concernant des discussions générales sur le climat, ou d’autres projets de développement, pour faire entendre leur besoin. La documentation de leur savoir pourrait favoriser l’engagement des acteurs et actrices sur cette question ([Kvina till Kvinna, feminist movements and climate justice in MENA](https://kvinnatillkvinna.org/wp-content/uploads/2022/10/Feminist-Movements-and-Climate-Justice-in-Middle-East-and-North-Africa.pdf)).

Aussi, ce projet vise donc à offrir ainsi à Oxfam et ses partenaires des témoignages et une analyse sur la façon dont ces deux phénomènes – le genre et le climat - s'intersectent, lorsqu’abordé d’un point de vue féministe. Ce projet cherche autrement dit à conceptualiser la question de la justice climatique, en soi, et en la conceptualisant directement dans son association avec la justice de genre.

## PUBLIC CIBLÉ ET UTILISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

La recherche inclura les associations partenaires, et les communautés impactées par les changements climatiques par les pays concernés par la recherche. L’analyse générée par cette recherche vise en premier lieu à **outiller les partenaires de la société civile**, **notamment les associations féministes et celles travaillant directement sur les questions de justice climatique**. Les acteurs gouvernementaux et autres acteurs décisifs dans la justice climatique telle que certaines agences nationales et internationales seront également impliqués.

## OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Son objectif est de pouvoir informer Oxfam et ses partenaires sur la **signification de perte et dommage lié au changement climatique**, lorsqu’abordé depuis une perspective féministe et basée sur les vécus. En offrant un narratif féministe sur la dimension genrée des pertes et dommages liés au changement climatique, **cette recherche doit permettre d’outiller Oxfam et ses partenaires et créer un espace collectif de réflexion stratégique pour l’amélioration de leurs programmes.**

Plus particulièrement cette recherche vise à :

* Comprendre la dimension genrée des pertes et dommages économiques, et non économiques. Cette recherche ne cherche pas à quantifier ces pertes et dommages, mais de leur « donner-sens » par les communautés
* Développer une compréhension commune et contextualisée sur les intersections entre le genre et la justice économique, et les termes de pertes et dommages, qui soit informés par les vécus des gens dans les trois pays de la région.
* Développer un agenda commun qui plaide une approche féministe intersectionnelle centré sur les manières dont les personnes sont affectées par les changements climatiques en fonction notamment de leur genre, race, groupe ethnique, classe économique, religion.
* Répertorier les initiatives et politiques en cours et acteurs influents sur la question Genre et climat.
* Capturer les savoirs locaux évincés sur la manière de prendre soin de l’environnement qui pourrait améliorer la réaction aux changements climatiques et la diminution des pertes et dommages.

## QUESTIONS DE RECHERCHE

|  |  |
| --- | --- |
| 1 | Comment les dynamiques de genre influent sur la dimension pertes et dommages économiques et non économiques liés au changement climatique, et le sens qui y est donné par les communautés. |
| 2 | Sous-question : Quelles sont les injustices de genre exacerbées par les pertes et dommages liés au changement climatique. |
| 3 | Sous-question : Comment les pertes et dommages économiques et non économiques sont exacerbées par les injustices de genre. |
| 4 | Quelles sont les particularités de chaque pays, et quels peut être une définition commune à la région. |
| 5 | Qui sont les associations et autres acteurs clés influant sur la question Genre et Climat dans les pays concernés par la recherche et au niveau de la région |

## MÉTHODES DE RECHERCHE

Cette recherche inclut **trois études de cas, couvrant** les pays concernés par la recherche. Elle inclut aussi une analyse régionale sur l’Afrique du Nord.

Elle doit s’appuyer notamment des méthodologies suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| 1. | Revue de littérature afin d’alimenter l’analyse féministe sur la question des pertes et dommages économiques et non économiques dans la région et dans le monde |
| 2. | Cartographie des acteurs et politiques publiques reliés à la question de la justice climatique, afin d’identifier les acteurs clés avec qui réfléchir cette recherche |
| 3. | Atelier de réflexion ou entretiens sur cette recherche et les questions auxquelles elle doit répondre, avec Oxfam et ses partenaires des trois pays. |
| 4. | Entretiens individuels et/ou entretien de groupe pour collecter les récits de vie et réfléchir le sens à donner aux notions de pertes et dommages et son épistémologie localisée. |
| 5. | Atelier régional avec Oxfam et ses partenaires pour réfléchir autour des résultats de la recherche et identifier sur cette base un positionnement collectif |
| 6. | Atelier avec Oxfam en Afrique du Nord sur sa stratégie programmatique et son rôle à jouer dans les programmes de développement sur les questions de Genre et climat. |

# LIVRABLES

## Produits et livrables spécifiques

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No.** | **Etapes / livrables** | **Date** |
| 1 | Note méthodologique | Sem 3/03 |
| 2 | Des questions de recherche confirmée avec les partenaires d’Oxfam [entretiens individuels ou de groupe avec des partenaires d’Oxfam sur les priorités de cette recherche et confirmer les questions de recherche] | Sem 10/03 |
| 3 | Revue de la littérature [sur la question de justice climatique dans la région, et des intersections entre justice climatique et justice de genre au niveau global] | Sem 17/03 |
| 4 | Cartographie des acteurs et politiques clés  | Sem 17/03 |
| 5 | Outils d’entretiens et collecte des témoignages [Description rapide] | Sem 24/03 au 07/04 |
| 6 | Structure du rapport et messages clés des sections (incluant les résultats) | Sem 21/04 |
| 7 | Une recherche analytique qualitative incluant trois études de cas et une analyse régionale [Description rapide] | Sem 28/04 |
| 8 | Facilitation de l’atelier régional avec Oxfam et ses partenaires, dont 1 journée avec Oxfam seulement | Sem 28/04 |
| 9 | Proposition de stratégie programmatique sur la question genre et climat en Afrique du Nord | Sem 28/04 |
| 10 | Stratégie programmatique interne pour Oxfam | Sem 28/04 |

Ces dates sont estimatives et légèrement négociables. Merci d’indiquer vos propositions d’adaptations dans votre proposition.

# METHODOLOGIE

Cette recherche est **qualitative**.

Elle s’inscrit dans le cadre du **programme Justice de genre d’Oxfam en Afrique du Nord**. La recherche doit ainsi s’inscrire dans une vision holistique de la justice de genre. Ainsi, elle emploie une méthodologie et analyse féministe. En ce sens, **elle s’attèle à la problématique pertes et dommages économiques et non économiques depuis une perspective de justice de genre**. Aussi, par exemple, les méthodologies traditionnelles pour mesurer l’impact des changements climatiques ne reconnaissent pas le travail des soins non rémunéré, ou l’inscrivent dans la catégorie des pertes et dommages non économiques. Une analyse féministe reconnaît le rôle de ce travail dans l’économie, et cherche à le visibiliser et le faire reconnaître de manière à en réduire les effets marginalisant (source : [Oxfam Asie](https://policy-practice.oxfam.org/resources/loss-and-damage-to-land-voices-from-asia-621531/)).

Elle est aussi **participative**, en ce que ses orientations seront définies avec les associations, et mets au centre de son narratif les vécus des communautés marginalisées impactées par les changements climatiques.

Elle emploie une **approche intersectionnelle**, en ce quelle met au centre les dynamiques de pouvoir basées sur le genre, et s’intéresse aux intersections avec d’autres facteurs vulnérabilisant.

Elle est **décoloniale**, en ce qu’elle s’inspire des théories globales, mais cherche à développer un sens et une épistémologie locale.

# EXIGENCES RELATIVES AU PROFIL

La société/ personne(s) doi(vent)t faire preuve des compétences suivantes :

***Critères essentiels***

[Nous encourageons fortement que cette recherche soit menée par un groupe de personne étant donné son ampleur régionale et sa courte durée. Le groupe de personne responsable de la recherche doit réunir les expertises suivantes :

* Expérience de recherche féministe et employant des méthodologies féministes.
* Facilitation féministe
* Connaissances approfondies de la justice de genre, et de la justice climatique, et/ou de la question genre et climat.
* Expérience de travail avec la société civile dans la région, et avec des organisations internationales.
* Maitrise de l’arabe, du français.

***Critères souhaités***

* Une équipe composée de personne ayant une expertise académique et des personnes activistes
* La maîtrise de l’anglais est un atout.

# PROCESSUS DE CANDIDATURE

## Délai de soumission

Les offres et les candidatures doivent parvenir à Oxfam au plus tard le **23 février** 2025, à 23h59 (heure tunisienne).

Les dossiers de candidatures peuvent être soumis en français ou en anglais.

## Instructions concernant la soumission

Les réponses doivent être soumises par voie électronique à l’adresse suivante : Soufia.galand@oxfam.org

L’objet du courrier électronique doit être comme suit : [Consultation recherche genre et climat\_ [Nom de la personne soumissionnaire]]

## Conformité administrative (liste des documents à soumettre)

Pour être présélectionné pour l'évaluation selon les critères d'attribution, les documents suivants doivent être inclus dans le dossier de candidature :

| **Elément** |
| --- |
| 1 | **Offre technique / document d’orientation** pour la conduite de la mission et la réalisation des objectifs, y compris la méthodologie, le plan de travail et les délais proposés  |
| 2 | **Offre financière** (prix proposé), y compris le budget et la tarification* Le budget total qui doit inclure une ventilation détaillée des coûts par jour ou heures de travail
* Le budget total proposé par le consultant doit comprendre tous les frais et coûts qui seront facturés à Oxfam dans l’offre financière[[1]](#footnote-1):
1. Tous les services et activités techniques, par exemple, la recherche, la rédaction des rapports de recherche, les coûts de développement d’outils ;
2. Les frais liés à la logistique si applicable. Veuillez fournir une ventilation détaillée de votre tarif journalier et du nombre de jours et de ressources nécessaires par activité, ainsi que les coûts associés.
 |
| 3 | **Curriculum Vitae(s) (CV) de la/des personnes consultante(s) proposée(s),** démontrant une expérience et/ou des qualifications pertinentes. Si plusieurs personnes sont impliquées, un aperçu des rôles/responsabilités doit également être inclus. |
| 4 | **Deux références (**minimum) pour deux missions antérieures comparables  |
| 5 | **Preuve d’enregistrement** : *Les soumissionnaires doivent également inclure une copie de leur enregistrement auprès de la Chambre de commerce concernée et / ou un document attestant de leur enregistrement pour les travailleurs indépendants et le numéro d'enregistrement, le code TVA ou code fiscal du soumissionnaire.*  |
| 6 | **Preuve des travaux antérieurs** [Liste de publications similaires ou tout autre document attestant d’expériences et de connaissances techniques et thématiques similaires] |

## Critères d’évaluation et d’attribution

Les dossiers de candidatures incomplets ne seront pas traités. Seules les soumissions qui répondent aux critères administratifs seront évaluées.

Les décisions d’attribution se baseront sur le critère du meilleur rapport qualité/prix couvrant à la fois la qualité technique et le prix.

Les critères d’attribution sont évalués selon le tableau de points suivant :

| **Critères** |
| --- |
| **Expérience/ compétences** | Expertise et expérience démontrées sur la question de l’intersection des injustices de genre et climatique  |
| Expertise et expérience démontrées dans la recherche  |
| Expertise et expérience démontrées dans la facilitation d’atelier stratégique |
| Expertise et expérience démontrées avec la société civile en Afrique du Nord |
| Références positives |
| Pertinence et qualité des travaux antérieurs effectués  |
| Maîtrise linguistique de l’équipe |
| **Qualité technique** | Qualité de la soumission : complète, bonne présentation et format, etc. |
| Qualité de la méthodologie des services et compréhension de la mission, de son approche, et de l’étendue du projet  |
| Qualité et faisabilité du calendrier proposé pour la prestation des services et de la mise en œuvre  |
| **Offre financière** | Coût total de l’offre (tous services compris) |
| Niveau de détail/ ventilation et clarté de l’offre financière (honoraires, frais de déplacement, hébergement …)  |

Oxfam se réserve le droit de mener des entretiens avec un ou plusieurs fournisseurs potentiels avant qu'une décision d'attribution ne soit prise. Le but de l'entretien est d'obtenir des éclaircissements supplémentaires sur les soumissions présentées et d'en savoir plus sur les antécédents et les expériences antérieures des fournisseurs potentiels et de leurs équipes.

# AUTRES CONDITIONS

La publication de ces termes de référence ne constitue pas un engagement d'attribution de la part d'Oxfam, ni ne l'engage à payer les frais encourus pour la préparation et la présentation d’une soumission.

Les annexes jointes font partie intégrante de cet appel à soumissionner.

Oxfam peut prendre contact avec les soumissionnaires pour confirmer les coordonnées, les adresses, le montant de l'offre et pour confirmer que l'offre a été présentée pour cet appel à soumissionner.

## **Validité de la soumission**

* La soumission est valable 30 jours à compter du 23 février 2025. Si cela n'est pas possible, le soumissionnaire peut proposer des délais différents.
* Si le soumissionnaire obtient le contrat, toutes les informations fournies dans la soumission et lors du processus de soumission et de négociation deviennent contractuelles.

## Fausses déclarations

Les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, exactes et complètes comme l'exigent le présent appel à soumissionner et ses annexes. Les fausses déclarations dans les offres constituent un motif de résiliation immédiate de tout accord avec le fournisseur. OXFAM prend très au sérieux la fraude, les déclarations inexactes, la falsification, la manipulation, l'altération de faits et/ou documents, applique une politique de tolérance zéro à l'égard de tels comportements et peut choisir d'intenter une action en justice en cas de fausses déclarations de la part des contractants.

## Conflit d’intérêt

Les soumissionnaires sont tenus de divulguer toute relation antérieure, présente ou future avec toute partie associée à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cet appel à soumissionner et de l'attribution prévue du contrat. A défaut d’une divulgation entière et ouverte, Oxfam pourrait procéder à la réévaluation des soumissions pour la sélection d'un soumissionnaire potentiel.

## Droit de sélection/rejet

Oxfam se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises qu'elle juge, à sa seule discrétion, qualifiées à soumettre des offres concurrentielles et de mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. Oxfam se réserve également le droit de rejeter toutes ou une partie des soumissions reçues sans devoir donner des explications.

## Droits réservés

Toutes les soumissions et les offres deviennent la propriété d’Oxfam et Oxfam se réserve le droit, à sa seule discrétion, de :

* Disqualifier toute offre à cause du non-respect de la part du soumissionnaire des instructions à suivre
* Ne pas tenir compte de certains écarts de la part des soumissionnaires par rapport aux exigences régissant le présent appel à soumissionner lesquels, de l'avis d'Oxfam, constituent des écarts insignifiants ne nécessitant pas un rejet ou une disqualification ; ou lorsqu'une telle renonciation favorise une concurrence accrue
* Prolonger le délai de soumission des offres après notification à tous les candidats
* Mettre fin ou modifier le processus à tout moment et émettre de nouveau l’appel à soumissionner à la partie qu'Oxfam juge appropriée
* Attribuer, sans discussions, le contrat sur la base de l’évaluation initiale des soumissions
* N’attribuer qu’une partie des activités de cet appel à soumissionner ou plusieurs contrats couvrant les activités de cet appel

# CODE DE DEONTOLOGIE

Oxfam s'engage à faire preuve d'intégrité dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement et à garantir le respect des normes éthiques les plus élevées. Le respect de toutes les lois et réglementations et la garantie de la concurrence loyale sont fondamentaux pour cet engagement. Nous promouvons activement ces principes et normes, et nous attendons de tous les fournisseurs d'Oxfam qu'ils fassent preuve d'engagement à l’égard de tels principes et normes.

Tous les consultants / soumissionnaires sont tenus d'accepter et d’observer le [Code de déontologie des fournisseurs d'Oxfam](https://oxfam.box.com/s/sr8j71t6ca1bu3p371cwot26qob15f1p), alors que les individus (y compris les consultants) doivent signer [le Code de déontologie des individus qui ne sont pas employés par Oxfam](https://oxfam.box.com/s/03bmcha7n01pqj9i62uw1t2a7pygbq41)[[2]](#footnote-2) . Ces codes de déontologie définissent les normes et principes spécifiques en matière des droits de l'homme et du travail, de l'impact environnemental et de la lutte contre la corruption que les fournisseurs doivent respecter.

# SIGNALEMENT DES CAS DE FRAUDE ET DES COMPORTEMENTS CONTRAIRES NON ETHIQUES

Des mécanismes de signalement et de dénonciation d'Oxfam sont disponibles pour les fournisseurs ainsi que pour les employés d'Oxfam, afin de garantir qu'Oxfam continue de fonctionner selon les normes et principes éthiques les plus élevés.

Vous pouvez utiliser ces canaux de signalement de manière confidentielle, anonyme et dans votre propre langue pour signaler tout problème de fraude, de corruption, de gaspillage, d'abus ou des soucis de sauvegarde.

|  |  |
| --- | --- |
| **Formulaire en ligne** | **Formulaire Oxfam en ligne pour le signalement des comportements repréhensibles (**avec possibilité de signalement anonyme): <https://oxfam.clue-webforms.co.uk/webform/misconduct/>   |
| **Email** | integrity@oxfamnovib.nl   |
| **Téléphone** | **Numéro de téléphone universel :** +44 1249 661808 voir [https://speakup.oxfamnovib.nl](https://speakup.oxfamnovib.nl/) pour les numéros locaux (vous pouvez demander un service d’interprétariat)  |

1. [↑](#footnote-ref-1)
2. [↑](#footnote-ref-2)